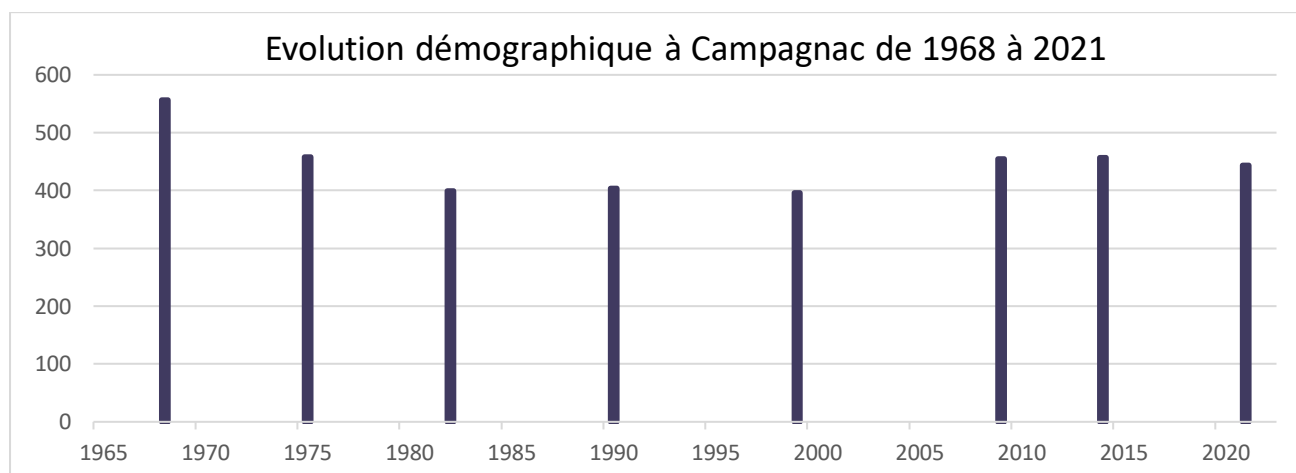


5. DEMOGRAPHIE, URBANISME ET ACTIVITES

5.1 POPULATION PERMANENTE ET TYPOLOGIE DES LOGEMENTS

Les données INSEE sont extraites des recensements généraux et intermédiaires de 1968 à 2021.

	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2021
Population permanente	556	458	399	404	396	455	457	444
Taux de variation annuelle (%)		-2.7%	-2.0%	0.2%	-0.2%	1.4%	0.1%	-0.5%



La population permanente de Campagnac a connu entre 1999 et 2009 un rebond démographique important (396 habitants en 1999, 455 en 2009) lié notamment à un solde migratoire important dû à la création de l'A75, puis une stabilisation à partir de 2009.

En 2021, lors de la dernière estimation INSEE, la commune de Campagnac comptait **444 habitants permanents**.

Le tableau suivant présente le nombre et le type de logements en historique sur la commune.

Logements – Campagnac								
	1968	1975	1982	1990	1999	2009	2014	2021
Ensemble	240	247	239	259	290	331	347	350
Résidences principales	160	146	135	152	161	204	213	210
Résidences secondaires	39	63	72	83	102	84	91	98
Logements vacants	41	38	32	24	27	42	43	41

Le nombre de résidences principales n'a cessé de croître sur la commune jusqu'en 2014. En 2021, le nombre de résidences principales est de 210. **La densité est ainsi de 2,11 habitants par résidence principale.**

Les logements secondaires et vacants représentent aujourd'hui respectivement 28 % et 12 % du parc de logements à Campagnac.

5.2 CAPACITE D'ACCUEIL TOURISTIQUE

Sur la commune, la capacité d'accueil touristique se décompose comme suit :

- 1 hôtel pour une capacité totale de 10 chambres soit une capacité d'accueil de 25 personnes (hypothèse de 2,5 personnes par chambre) ;
- 1 camping de 40 emplacements soit une capacité d'accueil de 120 personnes (hypothèse de 3 personnes par emplacement) ;
- 98 résidences secondaires ou logements occasionnels soit une capacité d'accueil de 294 personnes (hypothèse de 3 personnes par résidence secondaire). Cette catégorie intègre les gîtes et les locations saisonnières.

Au total la capacité d'accueil sur la commune est estimée à **439 personnes**.

5.3 DOCUMENTS D'URBANISME

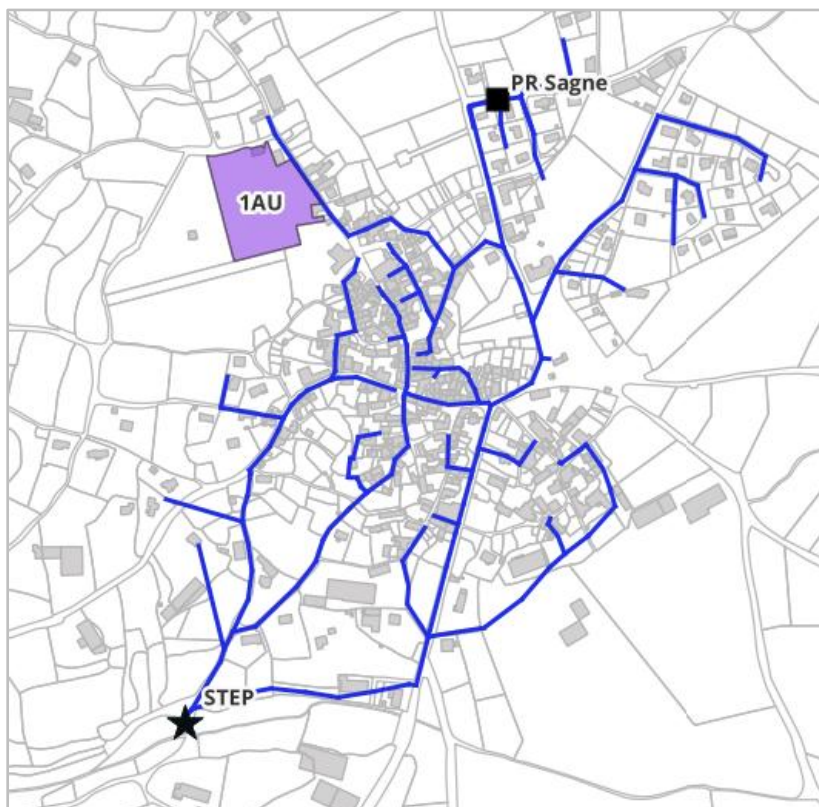
La commune de Campagnac fait l'objet d'une carte communale, dont la dernière version date de Février 2020.

Un PLUi est en cours d'élaboration à l'échelle de la Communauté de Communes des Causses à l'Aubrac. Dans le PADD, validé par délibération du 28 Novembre 2023, l'objectif du taux de variation annuel de la population jusqu'à l'horizon 2035 est de **0,46%**.

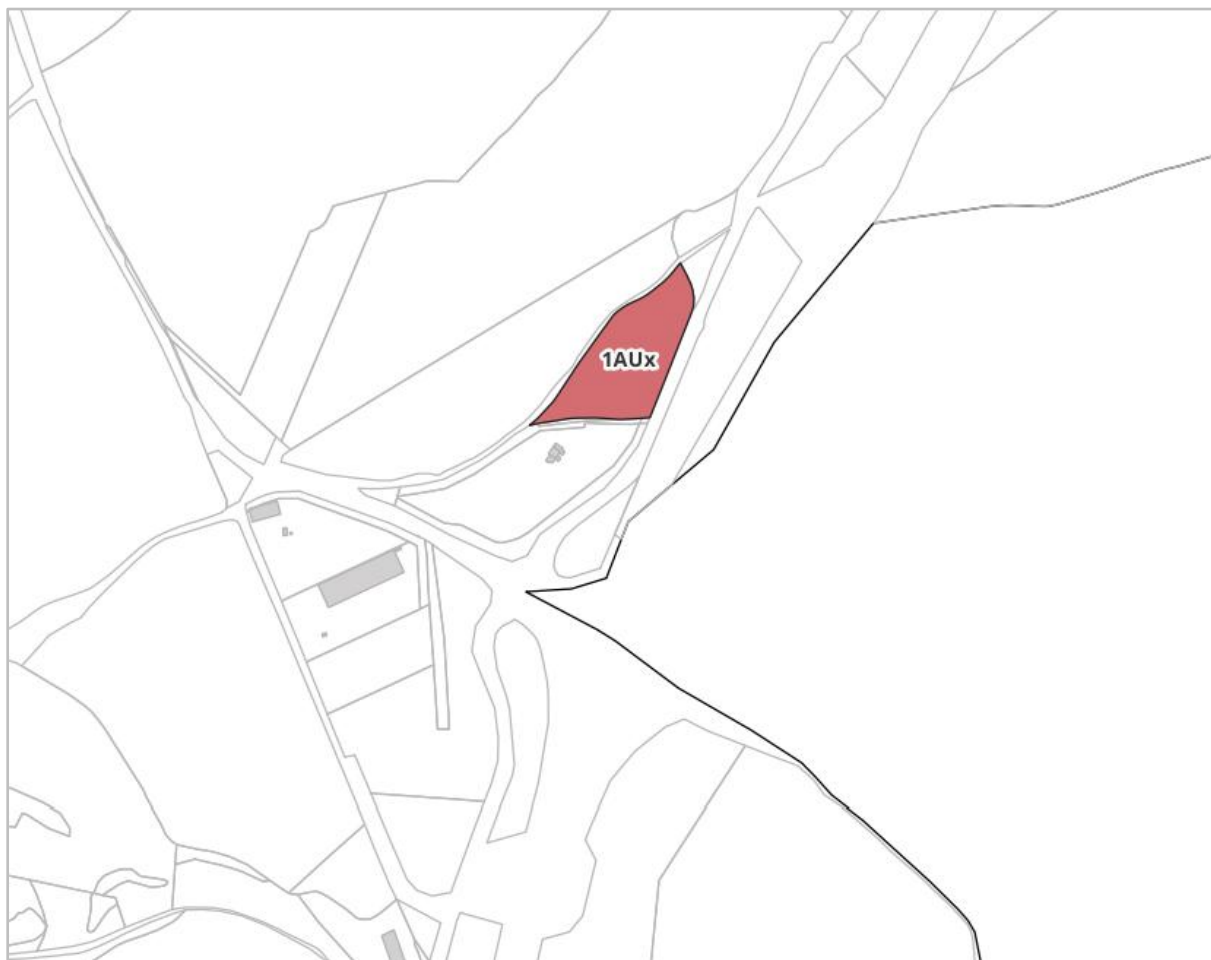
Les zones de développement sur la commune sont présentées ci-dessous.

Les zones 1 AU correspondent à des zones de logement, les zones 1 AUx correspondent à des zones d'activité.

La zone 1AU ci-dessous est située sur le bourg de Campagnac.



La zone 1AUx présentée ci-dessous est présentée est située à proximité de l'autoroute A75.



La zone classée 1AUx au futur PLUi de la Communauté de communes des Causses à l'Aubrac, correspond à un secteur d'activités économiques à vocation artisanale et/ou commerciale (secteur non inclus par ailleurs au sein d'une ZAE intercommunale).

6. ETAT DES LIEUX DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

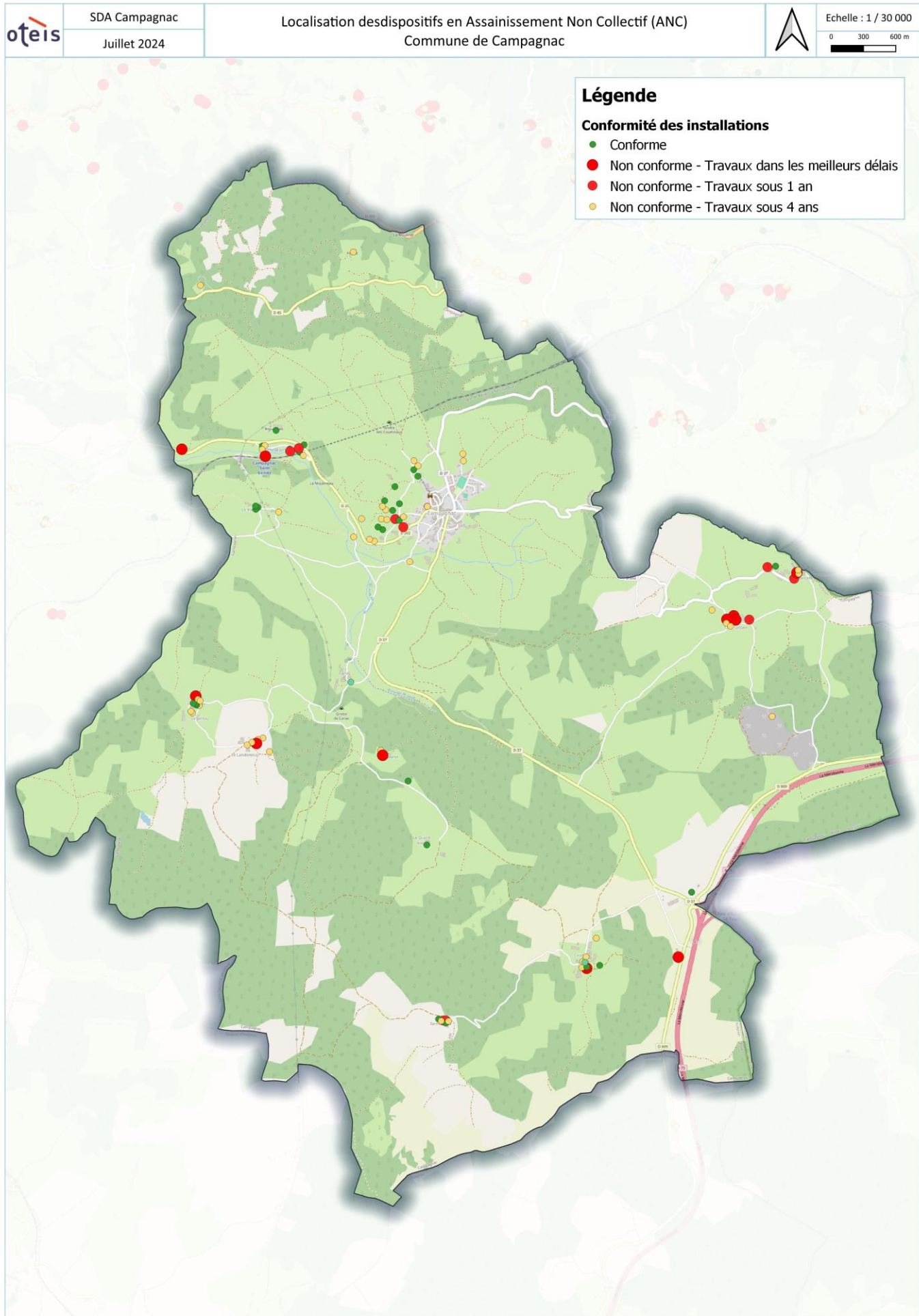
Sur la commune, la compétence Assainissement Non Collectif est portée par le Parc Naturel Régional des Grands Causses. D'après les données fournies, on dénombre **109 abonnés** en assainissement non collectif à Campagnac.

Le tableau ci-dessous présente une synthèse de l'état de conformité des installations ANC (source : Listing du 27/02/2024 fourni par le SPANC).

Etat du parc d'Assainissement Non Collectif (ANC)			
Niveau de conformité		Nombre	Code couleur
Non visité		3	
Conforme	Aucun défaut constaté, installation complète et conforme	34	
Non conforme	Non conforme avec obligation de travaux dans les meilleurs délais	14	
	Non conforme avec obligation de travaux sous 1 an	5	
	Non Conforme	48	
	Non conforme avec obligation de travaux sous 4 ans	5	
TOTAL		109	

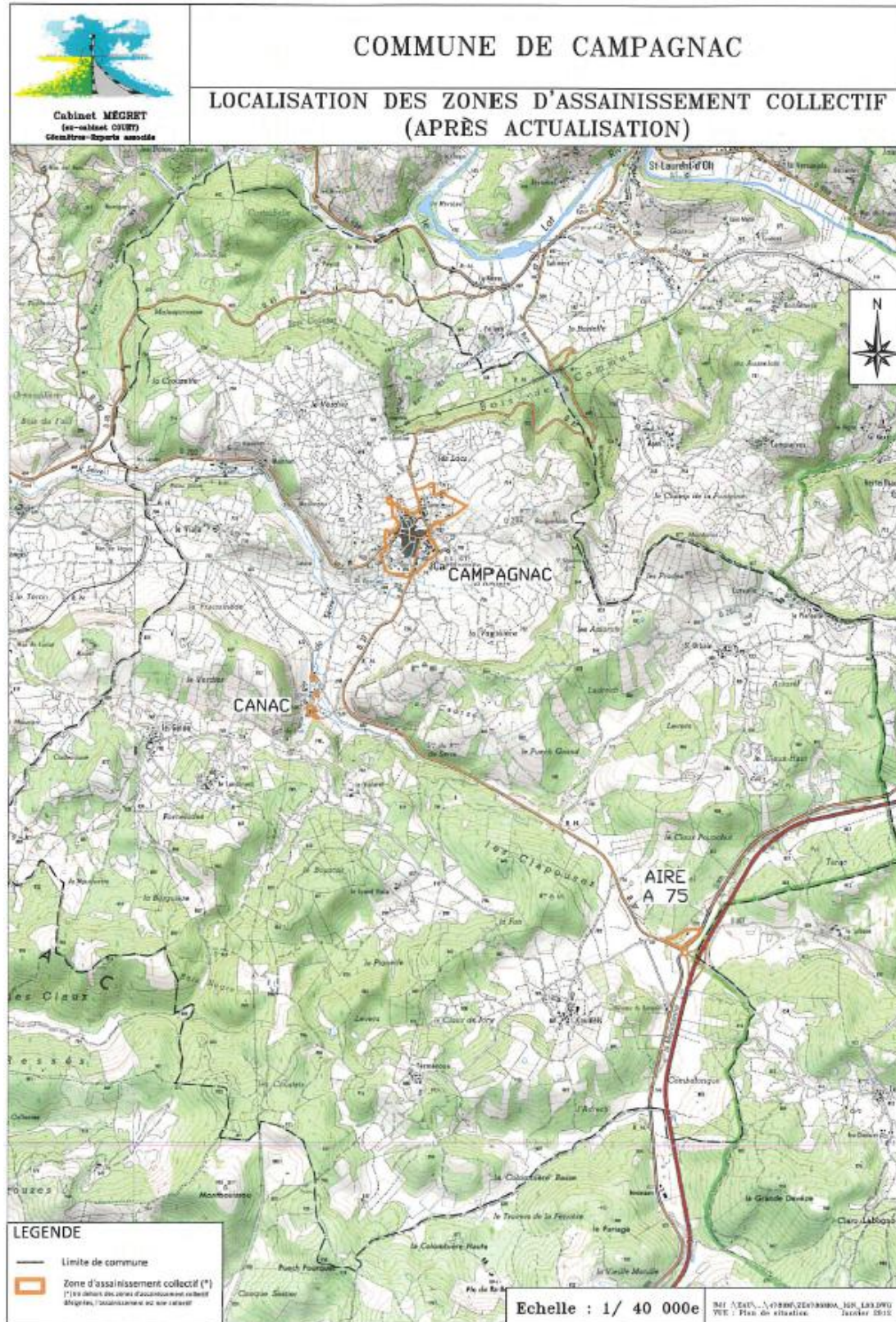
Sur les 109 dispositifs contrôlés, seulement 31% sont conformes. On relève également que 14 dispositifs présentent une non-conformité à régulariser dans les meilleurs délais.

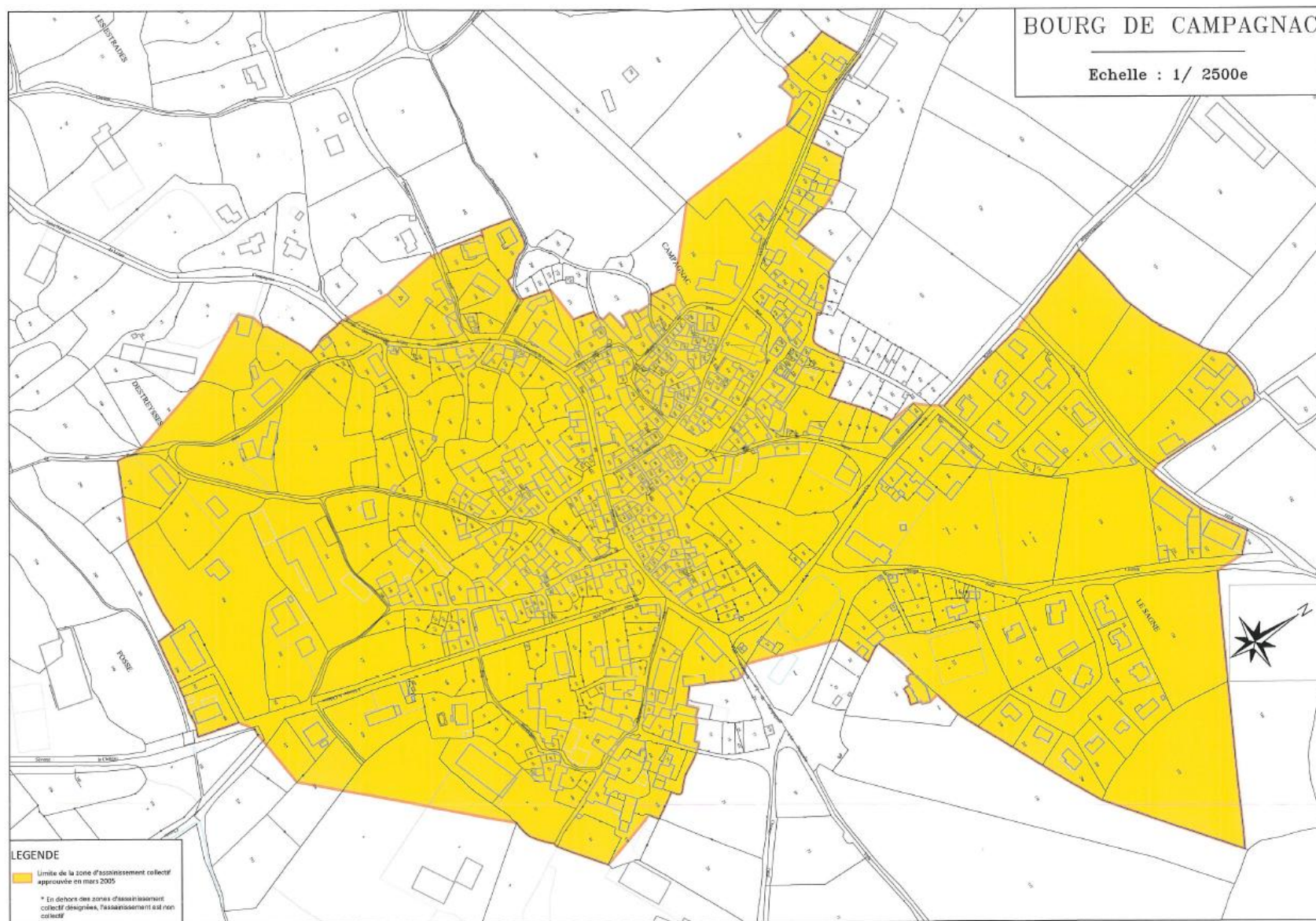
La cartographie ci-dessous représente la localisation et la conformité des dispositifs ANC sur la commune de Campagnac.

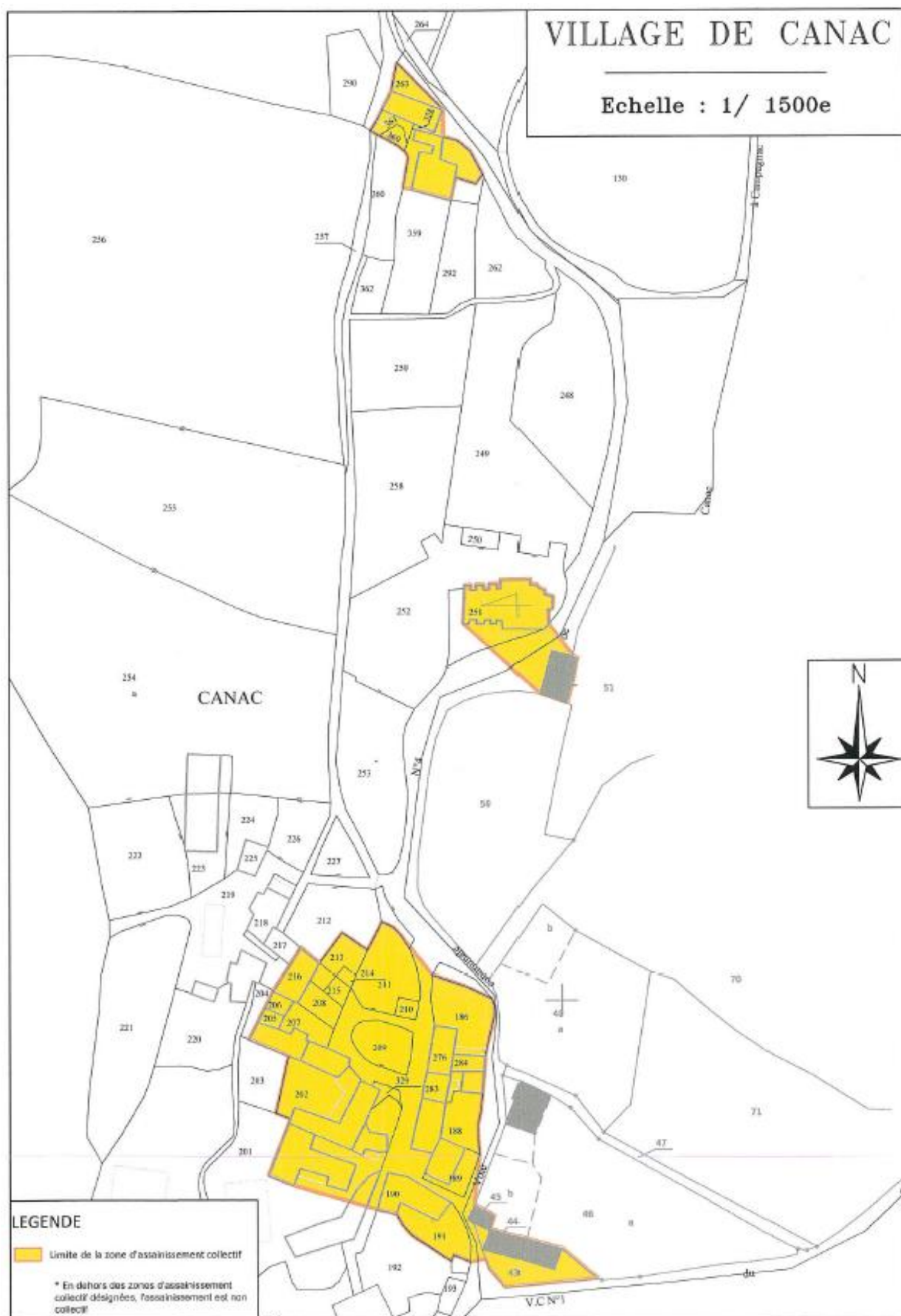


7. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le précédent zonage d'assainissement a été approuvé en Mars 2005. Il est présenté ci-dessous.







8. PRESENTATION DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

8.1 COMPETENCE ET GESTION DU SERVICE

La compétence assainissement collectif est portée par la commune de Campagnac.

Le service est assuré en régie.

8.2 PRIX DU SERVICE

Les tarifs du service assainissement au 01/01/2021 sont définis comme suit dans les RPQS pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m³/an) :

Part fixe (€ HT/an)	60 €
Part proportionnelle au m ³ (€ HT/m ³)	0,75 €/m ³
Redevance Agence de l'Eau pour la modernisation des réseaux de collecte	30 €
Total HT pour 120 m ³	180 € HT
TVA (5,00%)	18,00 €
Total TTC pour 120 m ³	198,00 € TTC
Prix TTC au m ³	1,65 € TTC/m ³

Le prix du service assainissement collectif est de 1,65 € TTC/m³ au 01/01/2021 (dernière valeur disponible).

Au regard de la législation et du caractère rural de la commune, la part fixe ne doit pas excéder 40 % du prix hors taxes et redevances (HTR) pour un abonné domestique consommant 120 m³/an.

La part fixe de 60 € représente 33 % de la facture en eau pour 120 m³/an (180 € HT) ; la tarification appliquée sur la commune de Campagnac respecte donc la réglementation en vigueur.

Le prix du service eau potable au 1^{er} janvier 2023 est de 3,24 € TTC/m³ (compétence portée par le syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable des vallées de la Serre et d'Olt).

Le coût global du prix de l'eau (AEP + Assainissement) est ainsi de 4,89 € TTC/m³. Ce tarif dépasse la moyenne nationale, qui s'élevait à 4,34 € TTC/m³ en 2021.

8.3 DONNEES ANNUELLES D'EXPLOITATION

8.3.1 Abonnés et consommations

Les données caractéristiques des abonnés assujettis à l'assainissement collectif sont issues de l'analyse des RPQS Eau et Assainissement, et des rôles de l'eau disponibles sur les 5 dernières années.

		2018	2019	2020	2021	2022
Données RPQS Assainissement	Abonnés assainissement collectif	210	210	210	210	214
	Volume annuel assujetti à l'assainissement collectif (facturé)		11 329 m ³	12 055 m ³		12 993 m ³
Calcul OTEIS	Ratio annuel par abonné assainissement (m ³ /an/abonné)		54	57		61
	Volume moyen journalier rejeté aux réseaux (1)		25 m ³ /j	26 m ³ /j		28 m ³ /j
	Volume moyen journalier rejeté aux réseaux par habitant (2)		71 l/j/hab	74 l/j/hab		80 l/j/hab

- (1) Calculé à partir du volume annuel assujetti à l'assainissement et un taux de restitution de 80 %.
- (2) Calculé à partir du volume moyen journalier rejeté aux réseaux et de la population desservie estimée à 350 personnes.

Concernant les abonnés au service d'assainissement collectif, les statistiques font ressortir les points suivants :

- En 2022, le service dénombre **214 abonnés** pour un volume facturé de **12 993 m³/an** ;
- Les ratios moyens annuels de consommation 2022 pour les abonnés à l'assainissement s'élèvent à :
 - 61 m³/an/abonné** ;
 - 80 l/j/habitant** : cette valeur est en dessous de la moyenne nationale d'environ 120 l/j/hab.
- En considérant un taux de restitution du volume facturé au réseau d'assainissement de l'ordre de 80 %, le débit d'eaux usées journalier théoriquement attendu à la station d'épuration communale serait de l'ordre de **28 m³/j en 2022** (hors apports potentiels d'eaux claires parasites).

8.3.2 Gros consommateurs

A partir des rôles de l'eau, il peut être intéressant d'identifier les abonnés gros consommateurs d'eau potable car ils sont susceptibles de rejeter d'importants volumes dans le réseau d'assainissement. Un abonné est considéré comme gros consommateur dès lors qu'il se voit facturer plus de 200 m³/an.

Le tableau suivant répertorie les gros consommateurs assujettis à l'assainissement collectif, sur la base des informations contenues dans les rôles de l'eau de l'année 2023.

Type d'abonné	Nom	Adresse	Consommation 2023
			(m ³ /an)
Particulier	TREILLET	les Estrades	694
Professionnel	LOU CLAUZET	Route de Severac	580
Administration	GENDARMERIE	Le Bourg	414
Particulier	CHALMERS	Rue de la Mairie	337
Professionnel	BERNARD	Rue de Boulelières	306
Particulier	BADOC	Route de Severac	265
Professionnel	CAVALIER	Les Estrades	239
Particulier	LAFON	Rue de l'Eglise	220
Particulier	BLANQUET	Rue de la Mairie	201